



Mon Guide pratique

## Une équipe de professionnels pilotée par des coordinateurs municipaux chargés de la cohérence du PEDT de la ville du Bouscat.

### Pour encadrer vos enfants :

#### Des animateurs municipaux :

Anne CHAZAI, Damien COTTO, Gérôme DELAGE, Samir DELLALA, Christelle FOURNIER, Grégory GARCIA, Gaylord KRIM, Claire SCHILCH, Cécile SOUBES

#### Divers services municipaux :

Piscine, médiathèque, école de musique, avec le soutien du Bureau Information Jeunesse.

#### Des partenaires locaux :

Association LABCDEF, Association JLN, Club USB Gym, Club USB Tennis, Association « Petits pois chez soi »,

#### Des prestataires conventionnés :

Le Club Loisirs Aquitaine Culture, Fabienne GUILLET (sommeil), Lydie SABOURIN (arts plastiques), Studiorigami (culture japonaise),

#### Vos interlocuteurs directs :

Jessica WALAS : Responsable  
Fadi SAKR : Responsable adjoint  
05-56-08-20-32  
mail : [acm.elem.lafonfeline@mairie-le-bouscat.fr](mailto:acm.elem.lafonfeline@mairie-le-bouscat.fr)

## TEMPS ÉDUCATIF MUNICIPAL 2015 / 2016

Des projets, des intentions pédagogiques dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

# ATELIERS TEM

(Temps Éducatif Municipal)

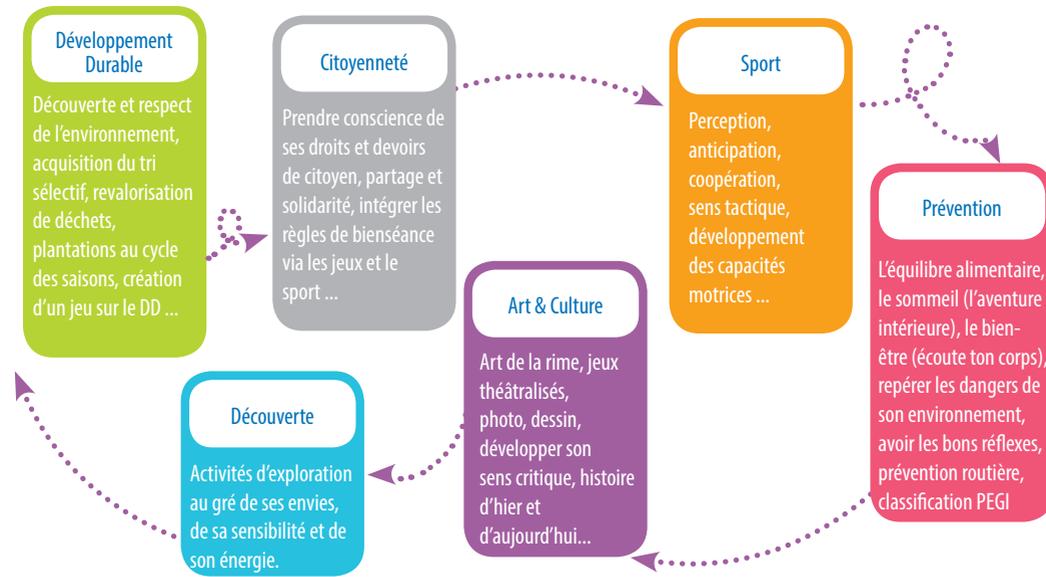
Les temps d'activités s'inscrivent dans la continuité du temps scolaire, en application de la réforme des rythmes scolaires.

Ces ateliers sont ouverts à tous les élèves scolarisés mais restent facultatifs. Ils sont encadrés par des personnels diplômés sous la direction d'un responsable de site dans le cadre d'un projet pédagogique adapté, en lien avec le bien-être de l'enfant. Ils prévoient la mise en place d'activités de découverte ludiques et variées autour de différentes thématiques, validées par le forum de l'Education.

Chaque thématique est abordée une fois dans l'année par tous les niveaux de classe sous forme d'ateliers adaptés à l'âge des enfants.

Les TEM s'organisent par cycle de vacances à vacances. Ils sont facturés à l'année ou au trimestre, selon l'inscription effectuée en Mairie, au pôle jeunesse, au vu d'une tarification forfaitaire établie en fonction du quotient familial. Ils sont régis par le règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires-extrascolaires-TEM adopté par le Conseil Municipal du 7 juillet 2015.

		CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Septembre Octobre	MARDI	Art culture	Sport	Citoyenneté	Découverte	Découverte
	VENDREDI	Découverte	Découverte	Découverte	Dév. Durable	Prévention
Novembre Décembre	MARDI	Prévention	Art culture	Sport	Découverte	Découverte
	VENDREDI	Découverte	Découverte	Découverte	Citoyenneté	Dév. Durable
Janvier Février	MARDI	Dév. Durable	Prévention	Art culture	Découverte	Découverte
	VENDREDI	Découverte	Découverte	Découverte	Sport	Citoyenneté
Mars Avril	MARDI	Citoyenneté	Dév. Durable	Prévention	Découverte	Découverte
	VENDREDI	Découverte	Découverte	Découverte	Art culture	Sport
Mai Juin	MARDI	Sport	Citoyenneté	Dév. Durable	Découverte	Découverte
	VENDREDI	Découverte	Découverte	Découverte	Prévention	Art culture



**Tous les mardis  
et vendredis  
de 15h à 16h30**

**Pour plus de renseignements sur le contenu des activités  
n'hésitez pas à vous rapprocher des équipes d'animations**

